



DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

## ACCOMPAGNEMENT POST AGREMENT ADOPTIF

Après l'obtention de votre agrément, le Conseil départemental des Alpes Maritimes se propose de vous accompagner dans votre parcours vers l'adoption.

C'est pourquoi vous trouverez ci-après le programme pour l'année 2026 des différentes propositions auxquelles nous vous invitons à participer.

---

### REUNIONS A THEME

Animées par les psychologues et travailleurs sociaux du service adoption et placement familial, les réunions à thèmes se déroulent en **présentiel** au Conseil Départemental – 147 boulevard du Mercantour – Bâtiment Audibergue – RDC Salle 98 – 06200 NICE

(Possibilité de garer votre véhicule au Centre administratif)

**Inscription** : au plus tard 48h00 avant la date par mail, en indiquant un numéro de téléphone et l'immatriculation et la marque de votre véhicule pour l'autorisation d'entrer en voiture ou 2 roues dans l'enceinte du Conseil départemental) à : [de-spfa@departement06.fr](mailto:de-spfa@departement06.fr)

Jeudi 22 janvier 26 à 18H30	Adoption et filiation
Jeudi 19 février 26 à 18H30	Spécificités de la parentalité adoptive
Jeudi 19 mars 2026 à 18H30	Adoption et attachement
Jeudi 30 avril 2026 à 18H30	Les pupilles de l'Etat – Le délaissement parental
Jeudi 04 juin 2026 à 18H30	Les enfants à besoins spécifiques
Mardi 22 septembre 2026 à 18H30	Apparentement et rencontre
Jeudi 05 novembre 26 à 18H30	Accès aux origines